



Calendrier

Dates	Activités	Lieu	horaire	Accessibilité
septembre 2010				
Mercredi 01.09	Permanence rencontre		Local 17 h 30	
Mercredi 08.09	Permanence rencontre Préparation et consignes diverses pour le Forum		local 17 h 30	
Mercredi 15.09	Permanence rencontre Ceux qui désirent s'investir dans la future équipe pour concevoir, réaliser et envoyer les prochains flashs infos seront les bienvenus.		local 17 h 30	
Samedi 18.09	Chambéry 4^{ème} Forum Régional de Généalogie			
Dimanche 19.09	Le Manège à Chambéry			
Mercredi 22.09	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Mercredi 29.09	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Octobre 2010				
Mercredi 06.10	Permanence rencontre		local 17 h 30	
Mercredi 13.10	Permanence rencontre		local 17 h 30	

Mot du Président

Nos activités régulières (initiation, relevés, paléo, conférences, ...) ne reprendront qu'en octobre comme habituellement. Cependant, deux événements d'importance nous obligent à une rentrée prématurée.

Le premier est l'organisation du 4^{ème} Forum Régional de Généalogie et d'Histoire de Chambéry (18-19 septembre), le second est le transfert de la réalisation du bulletin mensuel à une nouvelle équipe, Jo Duc ne souhaitant plus assumer seul la lourde charge de la réalisation du flash, de la rédaction à la diffusion, en passant par le montage technique. Aussi une petite équipe s'est d'ores et déjà montée pour prendre la « succession ». Il va sans dire que dans un premier temps, probablement quelques mois, le bulletin paraîtra sous une forme allégée, tant sur la forme que sur le fond, d'ici à ce que la nouvelle équipe soit pleinement opérationnelle.

Il convient ici de remercier vivement notre président délégué, concepteur et rédacteur en chef du flash, qui marque une pause après 14 années de bons et loyaux services. Fini pour lui le stress de la fin du mois quand il s'agit d'aller quémander des articles qui ne viennent pas, de bousculer l'imprimeur pour qu'il finisse dans les délais ou encore de décaler ses vacances au grand dam de Nicole, pour assurer sa parution régulière. Votre fidélité à notre association et vos témoignages divers oraux ou écrits sont la meilleure preuve du travail de qualité entrepris jusqu'alors par notre président fondateur. En attendant, Jo aura tout le loisir de former le nouveau comité de

rédaction qu'il gratifiera de ses bons conseils. Les bonnes volontés sont bien sûr les bienvenues pour assurer cette continuité. Rendez-vous donc à celles-ci le mercredi 15 septembre à 17h 30 au local.

Concernant la préparation du Forum, les personnes volontaires du samedi et/ou du dimanche sont convoquées pour un briefing le mercredi 8 septembre même heure, même lieu. En espérant vous voir nombreux à l'occasion de ces deux journées exceptionnelles je vous souhaite une bonne rentrée, ... enfin pour ceux qui rentrent.

JM Dufrenoy

Nos réunions

Comme pour le mois de juillet, les rencontres du mois d'Août auront été fructueuses avec la présence des « locaux » et le passage des « touristes ».



Nos amis « dromois » Mme et M. Chopard ont profité de leur séjour en Maurienne pour venir nous saluer.



M. et Mme Carraz (un nom bien de chez nous) ont profité de leurs vacances à St Martin la Porte pour faire notre

Préparatifs du Forum

Le 28 août dernier se déroulait la dernière réunion de préparation du 4^{ème} Forum Régional de Généalogie. Planification horaire, disposition des exposants, dossiers de subvention, vérification des comptes, assurances, restauration, communication, détails techniques, le travail de mise au point ne manquait pas pour conclure cette journée.

Au niveau de Maurienne Généalogie, le dispositif mobilisera une vingtaine de personnes, plus spécialement chargée de l'accueil et de l'orientation au sein de cette manifestation qui attend une quarantaine d'exposants (associations de généalogie ou de patrimoine, éditeurs, libraires, ...). Quatre conférences sont également programmées au cours desquelles j'aurai le privilège de présenter notre activité phare de ces derniers mois, Mauriennaises et Mauriennais vers 1860, le dimanche 19 septembre au matin. Aussi nous attendons vivement votre visite, n'hésitez pas à venir nous voir, le cas échéant à vous faire connaître, auprès de notre stand.

JM Dufreney



Présents à cette réunion : JM Dufreney qui prend la photo, Roland Hyacinthe absent sur la photo, puis de gauche à droite, Claude Scarpelli, présidente du CGD, conseillère technique, Gilles Basset du CGS trésorier, JP Dubrulle, président de l'AREDES et de l'UAGPS.

Ah ces savoyards !

A l'occasion du 150^{ème} anniversaire du rattachement de la Savoie à la France, les savoyards ont beaucoup fait parler d'eux. Mais ils n'ont pas attendu 2010 pour se faire connaître, et je ne peux résister au plaisir de vous communiquer un extrait d'un article concernant l'émigration des savoyards, que j'ai trouvé dans un document « muséobus départemental de la Savoie » qui, compte tenu de sa présentation : texte tapé à la machine à écrire, agrafes rouillées etc... et surtout le début de l'article « Jusqu'à une date récente, la Savoie vivait essentiellement de l'agriculture ! », laisse penser qu'il date des années 1950/60.

Difficile aussi de laisser passer sous silence avec ses 150 ans d'existence les « cols rouges de Drouot » et ces savoyards indésirables en Bourgogne avant la Révolution.

L'émigration saisonnière des Savoyards

Jusqu'à une date récente, la Savoie vivait essentiellement de l'agriculture. La rigueur particulière du climat y allonge la morte saison, en empêchant les cultures, en retardant la croissance du fourrage, en entravant les communications. Les Savoyards subsis-

saient donc une longue "période creuse". Poussés, tant par la nécessité que par le goût de s'enrichir honnêtement et de s'instruire en voyant du pays, ils prirent l'habitude d'émigrer chaque hiver pour pratiquer des métiers saisonniers complémentaires de l'agriculture, qui est une activité elle-même saisonnière.

Sous le 1^{er} Empire, en 1807, M. de Verneilh décrivait ce mode d'existence caractéristique:

"Le cultivateur des montagnes est intelligent et laborieux; il supplée, par son activité, à l'infertilité de son sol, et il sait mettre tout à profit pour améliorer sa situation. Chaque parcelle de terrain cultivable qu'il découvre sur le flanc du rocher, ou que la retraite des eaux et des glaciers lui abandonne, il s'en empare pour l'ajouter à son champ. Il construit lui-même sa demeure, dont la toiture consiste en des sommiers recouverts de planches, sur lesquelles on place de grandes pierres plates, ou dalles; il fabrique aussi les meubles nécessaires à son usage. Dans quelques localités il s'adonne à la chasse des chamois; dans la plupart, il émigre tous les ans pour aller travailler vivre et gagner quelque argent chez ses voisins. Il rentre à chaque printemps sous le toit de famille, ordinairement pur des vices qu'il a traversés, et il y reprend sans effort ses premières habitudes.

On accuse les Savoyards d'aimer l'argent ! Ce reproche, qui serait beaucoup plus grave pour un peuple riche, ne peut guère s'appliquer en Savoie qu'à cette classe de prolétaires répandue le long des grandes routes. Là les individus sont réduits à vivre d'un travail journalier, ou des soins qu'ils rendent aux voyageurs; là, le moindre service attend une récompense; encore semble-t-il que ce soit moins un salaire que l'on exige qu'un bienfait que l'on reçoit; et si cet indigent qui s'est réjoui devant la petite pièce de monnaie que vous lui avez donnée, vient à trouver votre bourse sur son passage, il courra après vous avec joie et empressement pour vous la remettre".

La Savoie était à cette époque presque aussi peuplée qu'aujourd'hui (comparez avec la population de la France qui était alors moitié moins nombreuse qu'actuellement). La plus grande partie de ces gens vivait à la campagne, du travail du sol ou de l'artisanat rural, car les villes n'étaient alors que de gros bourgs, offrant peu de possibilités d'emploi.

Les paysans, lorsqu'une famine ne les frappait pas, avaient à produire le minimum nécessaire à leur subsistance, mais l'argent manquait pour acquérir ce que le travail du sol savoyard ne pouvait donner. L'émigration hivernale permit de se procurer les ressources monétaires indispensables. La nombreuse population, les familles avaient couramment dix enfants et plus, permettait cette émigration. Sans obliger à abandonner la ferme. Pour la vie agricole ralentie de l'hiver, les femmes, les enfants et les gens âgés qui restaient en Savoie suffisaient à accomplir les travaux d'entretien de l'exploitation et du bétail.

Cette manière de vivre est très ancienne. On en trouve la trace dès le début du XIV^{ème} siècle, époque où la France est en plein Moyen-Age, alors qu'en Italie s'esquissent les premiers signes de la renaissance. Peut-être même, la coutume d'émigrer chaque hiver remonte t-elle encore plus loin dans le temps. Où allaient ces Savoyards. ? De quoi vivaient-ils ? Nous avons peu de données sur cette lointaine époque.

Voilà donc nos émigrants ramoneurs à Paris. On voit que la représentation conventionnelle du Savoyard en petit bonhomme noir de suie se rattache à une tradition qui ne date pas d'aujourd'hui. Le voyageur qui emporte en souvenir de son passage en Savoie une petite poupée vêtue en ramoneur, ne sait pas toujours qu'il tient dans sa main plus que du folklore : la dernière trace d'un mode de vie disparu, et dont le souvenir même s'efface peu à peu.

On ne voyait pas seulement ces émigrants à Paris. Une des grandes voies suivie par ces voyageurs était celle qui menait à Bordeaux en traversant le Midi de la France.

Montaigne dans les "Essais sur la Gascogne" mentionne les Savoyards "marmottant un loir privé qu'ils enserrent en un caisson". Car entre deux ramonages, les Savoyards ne dédaignaient pas de gagner quelques sous supplémentaires en accomplissant les multiples activités possibles de rues et chemins: montrer une marmotte dressée, jouer de la vielle et chanter des airs montagnards, cirer les souliers crottés des beaux messieurs, colporter et vendre un peu de mercerie, etc...

Hors de France, c'est surtout la Suisse, l'Autriche, l'Allemagne qui accueillaient chaque hiver les Savoyards.

On allait les voir ainsi sur les routes jusque vers 1920 environ. Au fil du temps les chemins suivis se modifiaient un peu. Des nouvelles possibilités de travail apparaissaient. Mais la vie des Savoyards émigrants était à peu près la même.

La population les accueillait bien. On aimait leur honnêteté proverbiale. Leur gaieté aussi était légendaire.

Dans les "Rues du Vieux Paris" publié en 1879, Victor Fournel nous décrit la place qu'ils tenaient dans la capitale :

« Au milieu de tous ces cris graves éclataient quelques cris plus ou moins burlesques dont certains métiers se léguent la tradition. Le plus joyeux des petits industriels nomades, c'était le ramoneur ... Le garnement avec sa face noire, sa malette et sa longue gaulle sur l'épaule, se plaisait, suivant un usage d'ailleurs assez répandu parmi les crieurs de rues, gens souvent facétieux, féconds en calembours et en quolibets très gaulois, à broder sur son cri «Ramone la cheminée 0 Ta Basdes variations bouffonnes et parfois peu séantes, en attendant la chanson triomphale qui était de règle lorsqu'il débouchait au sommet de la cheminée".

Nous pouvons reconstituer la vie de ces ramoneurs au siècle dernier, comme elle s'est encore prolongée jusqu'au début du XX^e siècle.

Parmi les ramoneurs, il y avait les "patrons", adultes qui avaient leur secteur délimité. Ils avaient en quelque sorte le monopole du ramonage dans les localités qu'ils traversaient, à pied, jusqu'à atteindre Paris,

ou Bordeaux. Ils emmenaient avec eux deux ou plusieurs enfants de sept à dix ans, que l'on appelait dans certains endroits les "rucles". Ceux-ci leurs étaient confiés par les parents qui recevaient une part des bénéfices du patron. Les enfants, eux ne touchaient pas d'argent. Leur travail consistait à monter dans les cheminées, car leur petite taille le leur permettait, et à ramoner les parois avec une "raclette" de métal.

Ils étaient vêtus de drap grossier, renforcé de "genouillères" de cuir, car ils s'aidaient seulement des genoux et des coudes pour escalader le



conduit. Pour se protéger la tête, ils se couvraient d'un bonnet de laine (sur lequel, au XVIII^e siècle, ils posaient un Tricorne. Ils étaient chaussés de gros souliers qu'ils quittaient pour ramoner.

Plus tard, les nouveaux moyens de chauffage se satisfaisant de cheminées étroites, le ramoneur les nettoya de l'extérieur, en montant la raclette sur un grand bâton. Enfin on se mit à utiliser le "hérissson", sorte de brosse attachée à deux cordes, un ramoneur tirant sur le toit, et l'autre dans la maison. Ces deux dernières techniques ne nécessitaient plus l'intervention d'enfants. On ne peut que s'en féliciter car le travail de ramonage à l'ancienne mode était extrêmement pénible.

Le patron ramoneur n'achetait pas la nourriture: il envoyait les enfants mendier du pain. Pour dormir, on se contentait des granges. Entre les ramonages, les enfants cherchaient à gagner quelque argent supplémentaire, en montrant une marmotte, en cirant les souliers, en mendiant. Tout l'argent était remis au patron.

Il semble qu'au XIX^e siècle la population de savoyards sur les routes, en plein hiver, était devenue très nombreuse. Des jeunes filles aussi partaient tenter leur chance, accompagnant leur frère pour jouer de leur vielle et chanter des airs montagnards. Certains s'émuèrent de ce mode de vie. Des bonnes oeuvres se constituèrent, sous le Second Empire surtout, pour venir en aide aux petits savoyards ; mais elles ne rencontrèrent jamais de vraie efficacité.

Selon les cas, les gens de la bonne société idéalisèrent ce mode de vie, vantant sa simplicité, sa frugalité, et l'honnêteté qui devait en découler. Ou bien s'apitoyèrent sur la misère et parfois sur l'exploitation de ces enfants par les patrons-ramoneurs.

Les savoyards ou « cols rouges »



Les commissionnaires, ou "cols rouges" sont les manutentionnaires de l'Union des Commissionnaires de l'Hôtel des Ventes (UCHV) créée en 1834. Ils sont reconnaissables à leur veste noire à col rouge sur lequel est brodé un numéro. Ils sont organi-

sés en corporation, et sont composés exclusivement de Savoyards. Leur engagement se fait par cooptation.

En 1860, Napoléon III reconnut le monopole savoyard sur l'UCHV. La corporation comptait 90 membres en 1891 elle en compte 110 depuis 1920. Chaque commissionnaire est propriétaire de son numéro qu'il revend à son successeur. Celui qui débute est appelé un bis et pendant 6 mois il va travailler sous la supervision d'un parrain en se vêtant d'un col noir. Au bout de 3 mois, les 110 cols rouges se réunissent et votent à la majorité l'embauche du bis. Dans ce cas, il va parfaire son apprentissage avant de revêtir la fameuse veste à col rouge. On dit alors qu'il est en pied. Le bis hérite du numéro de son vendeur (qui figure sur le col rouge de la veste) et aussi de son sobriquet. Il n'y a ni hiérarchie, ni ancienneté, ni grille de salaires, la société est divisée en 110 parts égales. Toutes les décisions sont soumises au vote en réunion plénière à bulletins secrets. On y élit, pour une durée de 2 ans, les brigadiers qui constituent le bureau. Les revenus de la société sont versés dans une caisse commune et redistribués équitablement entre les membres en fonction des jours

travaillés par chacun (les jours chômés et les vacances ne sont pas rémunérés). Le mode de fonctionnement de la corporation induit une rotation des tâches à effectuer et non une spécialisation du travail. Ainsi chacun est-il tour à tour porteur, chef d'équipe, rippeur, metteur sur table et tous les 4 ans, chacun est chauffeur durant un an. Quelques postes fixes, élus par leurs pairs, échappent à la rotation ; c'est le cas du gérant, des brigadiers, du mécanicien et des 2 magasiniers qui s'occupent des dépôts en sous-sol. L'UCHV, qui est en fait une entreprise de transport et de prestations de services, bénéficiait, jusqu'en février 2010, d'un monopole de fait - non de droit - à l'Hôtel Drouot.

Le 21 juillet 2010, l'UCHV est mise en examen en tant que personne morale pour association de malfaiteurs, complicité de vol et recel de vol en bande organisée, assorties d'un contrôle judiciaire à compter du 1er septembre 2010. Cela fait suite à une première vague d'interpellations au mois de décembre 2009 pour une affaire remontant à 2004. Les 110 manutentionnaires sont interdits d'exercice à partir du 1er septembre 2010. Le soupçon de détournement d'œuvres au cours des ventes ainsi qu'au sein des demeures de particuliers lors des successions donne lieu début août 2010 à 21 interpellations dans un premier temps.

Sources Internet Wikipédia

En Bourgogne avant la révolution Les Savoyards indésirables

Les registres des délibérations de Beaune (Côte d'Or) contiennent de curieuses délibérations relatives aux savoyards ...

Voici celle prise le dimanche 6 octobre 1669: *"Par la négligence des portiers et du bedeau, l'on avait laissé entrer une telle quantité de savoyards, ramoneurs de cheminées, que les rues en étaient remplies, et que même ils mendient journellement au préjudice des pauvres de la ville (sic). Ces Messieurs de la Chambre ont délibéré que l'on n'en souffrira que la quantité de douze qui, à cet effet, seront choisis et auront billet du secrétaire (de la mairie,) de pouvoir travailler en cette ville et que tous les autres seront mis dehors par les dits bedeaux avec défense aux habitants de leur donner asile ni retraite à peine de dix livres d'amende contre chacun des contrevenants".* (signé Bérardier, maire, et François Virely, syndic et procureur)

Chaque commune bourguignonne de quelque importance devait s'occuper de ses "pauvres" et tolérer un minimum de pauvres gens venus de l'extérieur, notamment de la Savoie ! Cette décision intervient aussitôt après une série de mesures contre des "casseurs" comme on dirait aujourd'hui, des "gens qui cassaient à coups de marteau et de pierres les fenêtres et les bancs", d'où "interdiction aux hôteliers, pâtisseries et cabaretières de les recevoir dans leurs maisons ni de leur donner à boire et à manger".

L'année 1669 est marquée par un double phénomène climatique en Savoie, entraînant certainement des départs plus importants qu'à l'ordinaire. Au mois d'août, Mgr Jean d'Arenthon d'Alex vient à Chamoni exorciser les glaciers, qui doivent de nouveau avancer com-

RECHERCHE

Si vous avez un peu de temps à nous consacrer, nous recherchons une (ou deux) « bonne volonté » pour transcrire un relevé de naissances manuel (une centaine d'années) sous format Excel.

Renseignements auprès de Jo Duc
04 79 59 80 83 ou duc-joseph@wanadoo.fr

me en 1644. A Saint Pancrace, en Maurienne, la sécheresse dure plus de six mois, détruisant pratiquement toutes les semences, la première pluie tombe le 25 octobre, après une procession solennelle, les confrères revêtus de leur manteau blanc. Le 12 décembre, l'eau bénite dans le baptistère s'est complètement évaporée en raison de la chaleur même dans l'église. Le curé doit bénir à nouveau de l'eau pour un baptême.

Le 2 mai 1758, une lettre du comte de Tavannes à la Chambre de Beaune avise *"qu'il y aurait encore une bande de contrebandiers armés en Savoie qui se disposeraient à faire de nouvelles incursions en France, et que le 29 du mois dernier il en a passé six, montés et armés jusqu'aux dents, à Saint Rambert en Bugey"*.

Enfin, le 25 janvier 1765, les épiciers de Beaune se plaignent, *"de la concurrence déloyale d'étrangers qui viennent vendre à Beaune les épices et autres petits objets sans avoir comme eux, une boutique ni charges, ni l'obligation de faire partie d'une corporation"*. Les petits colporteurs savoyards, "porte-balle", sont donc particulièrement visés, et devront vendre aux halles officielles, après contrôle de leurs marchandises. Les *"marchands forains, colporteurs et coureurs"* vendent alors: *« sucre, cassonades, confitures, dragées, biscuits, massepains, macarons, cires, huile d'olive et de poisson, savons, câpres, figues, olives, café en grains, coton, laine, fil, alun, plomb, amidon, poudre à poudrer (pour les perruques), essences (parfums ?), fromages de toutes sortes, oranges et citrons, salines, marrons cuits. "*

Comment ne pas songer au film *"la trace"* ?

Merci à M. Francis TRACQ

Tous les généalogistes et leurs amis sont cordialement invités à venir passer quelques instants avec les différentes associations de généalogie de Rhône Alpes, et les professionnels de la généalogie

Le samedi 18 ou le Dimanches 19 septembre au :
4^{ème} Forum Rhône Alpes de Généalogie et Histoire
Au Manège à Chambéry

La généalogie vue par les enfants !

Un jour, une petite fille demande à sa mère: " Dis maman, comment ils sont nés les tout-premiers parents ? "

" He bien, lui répond sa maman, c'est Dieu qui a créé les premiers parents humains, Adam et Eve. Adam et Eve ont eu des enfants qui plus tard sont devenus parents à leur tour et ainsi de suite. C'est ainsi que s'est formée la famille humaine."

Deux jours plus tard, la fillette pose la même question à son père. Celui-ci lui répond: " Tu vois, il y a des millions d'années, les singes ont évolué lentement jusqu'à devenir les êtres humains que nous sommes aujourd'hui. "

La petite fille toute perplexe retourne aussitôt voir sa mère: " Maman : Comment c'est possible que tu me dises que les premiers parents ont été créés par Dieu et que papa me dise que c'était les singes qui ont évolué ? "

La mère lui répond avec un sourire: " C'est très simple ma chérie. Moi, je t'ai parlé de ma famille et ton père te parlait de la sienne! "